

Année universitaire 2023-2024
Décision n°9

Élections organisées pour renouveler les représentants du collège A des professeurs et personnels assimilés, du collège B des autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés et du collège des usagers au Conseil de l'UFR Humanités et Sciences Sociales

Scrutins du 14 novembre 2023

Le Président de l'Université de Caen Normandie,

Vu les articles L713-3 et D719-1 à D719-40 du Code de l'éducation,
Vu les statuts de l'Université de Caen Normandie,
Vu les statuts de l'UFR Humanités et Sciences Sociales,
Vu l'arrêté en date du 10 octobre 2023,
Vu les procès-verbaux des scrutins auxquels il a été procédé le 14 novembre 2023,

DÉCIDE

Article 1 : Sont proclamés élus au titre du collège A des professeurs et des personnels assimilés :

- Anne DE MATHAN
- Eric SAILLOT
- Adeline PATARD
- Alain SANDRIER
- Milena DOYTCHEVA
- Romain JOBEZ
- Ariane BOLTANSKI
- Gilles GORRE

Article 2 : Sont proclamés élus au titre du collège B des autres enseignants-chercheurs, des enseignants et personnels assimilés :

- Yann CALVET
- Maud POURADIER
- Vassili RIVRON
- Brigitte GAUVIN
- Fabien PAQUET
- Anne PELISSIER
- Didier LECHAT
- Myriam JUAN
- Gabriel DE BRUYN
- Elaine DELENTE

Article 3 : Sont proclamés élus au titre du collège des usagers :

- **Jeanne HOCKE-DOUARD (titulaire) – Lili LEMEUNIER (suppléante)**
- **Hugo HAMEL (titulaire) – Etienne FORAY (suppléant)**
- **Cornélie JARDIN (titulaire) – Lalie WEBER (suppléante)**
- **Etienne ADELIN (titulaire) – Thibaut GASTEBLED (suppléant)**
- **Marie-Sarah DELEPAULT (titulaire)**
- **Nathan VERON (titulaire)**
- **Thaïs LEGER (titulaire) – Agathe RICHER (suppléante)**
- **Alistair DROOGMANS (titulaire) – Jocelin HELIE (suppléant)**
- **Alizée LEVACHER (titulaire) – Orlane GOILARD (suppléante)**
- **Galaad OLLIVIER (titulaire) – Ludovic BOUTONNET (suppléant)**

Article 4 : La présente décision sera transmise à Madame la Rectrice, Chancelière de l'Université et au Directeur de l'UFR Humanités et Sciences Sociales.

Caen, le **15 NOV. 2023**

Le Président de l'Université,



Année universitaire 2023-2024
Décision n°9

ANNEXE

COLLÈGE A DES PROFESSEURS ET DES PERSONNELS ASSIMILÉS

Nombre d'électeurs inscrits	33
Nombre d'émargements	15
Nombre d'enveloppes	15
Nombre de bulletins blancs et nuls	1
Nombre de suffrages exprimés	14
Nombre de sièges à pourvoir.....	8

La liste unique « Humanités et Sciences Sociales Unies » a obtenu **14 voix** donnant droit à l'attribution **des huit sièges**.

COLLÈGE B DES AUTRES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS, DES ENSEIGNANTS ET DES PERSONNELS ASSIMILÉS

Nombre d'électeurs inscrits	72
Nombre d'émargements	34
Nombre d'enveloppes	34
Nombre de bulletins blancs et nuls	4
Nombre de suffrages exprimés	30
Nombre de sièges à pourvoir.....	10

La liste unique « Humanités et Sciences Sociales Unies » a obtenu **30 voix** donnant droit à l'attribution **des dix sièges**.

COLLÈGE DES USAGERS

Nombre d'électeurs inscrits	3533
Nombre d'émargements	258
Nombre d'enveloppes	258
Nombre de bulletins blancs et nuls	6
Nombre de suffrages exprimés	252
Nombre de sièges de membres titulaires à pourvoir.....	10
Quotient électoral.....	25,2

La liste « Union pirate, écologique et solidaire » a obtenu **146 voix** donnant droit à l'attribution **de 6 sièges**.

La liste « Inter'Asso, pour une UFR plus accessible » a obtenu **106 voix** donnant droit à l'attribution **de 4 sièges**.

Caen, le **15 NOV. 2023**

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

